

# Le Bonnet Rouge

## Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>). — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>). — Téléph. CENTRAL 80-82

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

### JAURÈS

A (Censuré)

Les municipalités socialistes sont presque toutes des municipalités modérées, où pour conjurer le plus grand des maux de la guerre sur la vie matérielle, il n'y a pas sans doute qu'à généraliser leurs initiatives.

Mais le socialisme ne se soucie pas que du ventre. Il a fait sien le mot de Banton : « Après le pain, l'instruction est le premier besoin du peuple. »

Quand il s'agit de former les âmes des citoyens de demain, les municipalités socialistes n'ont pas été moins bien inspirées. Entre toutes leurs initiatives diversifiées, heureuses, il faut retenir la décision du maire de Saint-Denis, le citoyen Philippe : est administrateur a fait distribuer aux élèves des écoles communales, le Discours à la Jeunesse, de Jean Jaurès.

Cette idée a été pour les gazettes du Vatican et des sacristies, comme pour les journaux de Philippe d'Orléans, une occasion de déposer encore quelques hotes de sottises sur la tombe de Jaurès.

Elle doit être pour les républicains une exhortation à imiter les enfants de Saint-Denis : à relire, ou à lire, ce chef-d'œuvre. La mort de Jaurès a privé la démocratie française et l'Europe entière d'un guide dont les conseils eussent été précieux et peut-être l'action bienfaisante et redemptrice.

Dans un écrit récent, d'un homme qui connaît bien la situation présente et ses causes, le prince de Bulow, a glissé quelques mots qui ont fait lever des regards et des colères. La guerre, dit-il, a peu près le caractère d'un incendie, la guerre n'est peut-être pas éteinte, si, autour de l'Europe malade, on eût assemblé de bons médecins, et qui voulaient la guérir.

Qui dira jamais si Jaurès n'aurait pas été un de ces médecins dont l'intervention opportune aurait sauvé l'Europe de la plus effroyable catastrophe qu'ait jamais connue pour l'humanité, ses pires ennemis ?

Ce guide, dont l'absence est si cruelle, quelques hommes n'ont voulu le faire parler. Mais au lieu d'interroger son œuvre pour connaître sa pensée, ils lui ont méchamment prêtés leurs préventions personnelles et ils ont essayé de leur donner du poids en les lui attribuant sans vergogne. D'autres ont protesté contre ces attitudes posthumes qu'on avait l'indécence d'imposer au tribun. Et nous avons eu le spectacle attristant d'une grande mémoire et d'une claire pensée mesquinement trahies de côtés opposés par de troubles interprétations.

On aurait évité ce scandale en interrogeant loyalement l'œuvre de Jean Jaurès. Cette œuvre est si claire, si nette, si simple d'hérmétique. Ce n'est point une doctrine scolastique dont seules les initiés soient capables de pénétrer les arcanes et dont l'interprétation distillée au compte-goutte puisse justifier l'existence d'un corps de théologiens ou de prêtres. C'est une doctrine claire, et dont l'application a été faite au grand jour, non pas une fois, mais cent ; exposition si intelligible, que les plus humbles esprits, les cerveaux les moins exercés l'ont comprise, et l'ont approuvée.

Entre les discours par lesquels Jean Jaurès faisait passer le peuple de France aux festins de sa pensée, il en est un où le Maître a exprimé avec une clarté particulière celles de ses idées qui ont été considérées comme essentielles : c'est le Discours à la Jeunesse, le discours qui l'initie hardiment et sage du Saint-Denis signifiant, ces jours-ci, à l'attention des républicains.

Ce discours fut prononcé à Albi, en 1903. Quelques années avant, un journal éditait un portrait de Jaurès et demandait au tribun, pour accompagner le portrait, quelques lignes de sa main exprimant sa pensée la plus chère ; et Jaurès écrivit (je cite de mémoire) :

« Le désarmement des peuples est la tâche la plus pressante qui s'impose au prolétariat organisé. »

C'est cette tâche aussi que Jean Jaurès désignait aux jeunes élèves du lycée d'Albi.

Il les avait exhortés à ne point redouter les nouveautés et à ne pas avoir peur de s'engager à « faire un large crédit à la nature humaine » et à sa puissance.

Il leur avait rappelé combien folle et chimérique pouvait paraître l'entreprise des hommes qui fondèrent en France la République.

« Oh ! disait-il, la République est un grand acte de confiance et un grand acte d'audace. L'invention en était si audacieuse, si paradoxale, que même les hommes hardis qui, il y a cent dix ans, ont révolutionné le monde, en écartant d'abord l'idée... »

« Il n'y avait pas de républicains parmi les constituants de 1789 et de 1791. La République fut imposée par les circonstances. Et cette République, cette « nouveauté magnifique et étonnante » vit encore. Elle fut bafouée, outragée, puis ce fut Jaurès : oublié, Guizot s'écriait avec assurance : « Le suffrage universel n'aura jamais son jour. » Et maintenant « cette République de démocratie, de suffrage universel et d'universelle dignité humaine, qui n'avait pas eu de modèle et qui semblait destinée à n'avoir pas de lendemain, est devenue la loi durable de la nation, la forme définitive de la vie française, le type vers lequel évoluent lentement toutes les démocraties du monde. »

C'est comme une chimère aussi, un rêve de déments, qu'apparut le socialisme à ses débuts. Et dès 1903, Jean Jaurès pouvait montrer les magnifiques réalisations de ce rêve. Que pourrait-il dire aujourd'hui, où presque seules, les mesures inspirées du socialisme ont été effectuées : c'est le peuple armé des réservistes et des territoriaux qui repousse l'envahisseur ; c'est par une organisation qui confine au socialisme d'Etat que les soldats sont nourvus d'armes et de munitions ; c'est par d'heureuses applications du socialisme municipal et de la coopération que l'on réussit à sauver les villes de la disette.

« Ceux qui depuis un siècle, ont mis très haut leur idéal, ont été justifiés par l'histoire. » Et les rêves des fous sont devenus la réalité.

Il faut donc examiner toutes les nouveautés d'un esprit libre, si folles qu'elles apparaissent, conduit Jean Jaurès. Et après la République, après le socialisme, l'autre

grande nouveauté qu'il demandait aux lycéens d'accueillir d'un esprit libre, c'était « la paix durable entre les nations, la paix définitive. »

Jaurès n'était pas le rêveur ingénu que feignent de voir maintenant en lui des gens qui, durant sa vie, se gardaient bien de s'attaquer à son bon sens et à sa notion du réel et du possible. Il proclamait : « De puis vingt siècles, et de période en période, toutes les fois qu'une étoile d'unité et de paix s'est levée sur les hommes, la terre déchirée et sombre a répondu par des clameurs de guerre. »

Mais, pas plus qu'il ne fallait désespérer de la République, maintenant lumineuse et durable, après ses éclipses de 1795 et de 1849, il ne faut aujourd'hui désespérer de la paix.

« Quoi donc ? La paix nous fuira-t-elle toujours ? Et la clameur des hommes, toujours formés et toujours déçus, continuera-t-elle à monter vers les étoiles d'or, des capitales modernes incendiées par les obus, comme de l'antique palais de Priam incendié par les torches ? »

« Non ! Non ! et malgré les conseils de prudence que nous donnent ces grandes déceptions, j'ose dire, avec des millions d'hommes, que maintenant la grande paix humaine est possible, et si nous le voulons elle est prochaine... Oui, comme l'histoire a donné le dernier mot à la République si souvent bafouée et piétinée, elle donnera le dernier mot à la paix, si souvent raillée par les hommes et les choses, si souvent piétinée par la fureur des événements et des passions... »

Jaurès était à peine mort que l'ivresse guerrière, une fois de plus, ensanguinait le monde.

En face de ce malheur, qu'eût fait Jaurès ? Qu'eût-il dit ?

Il semble que son discours de 1903 ne laisse pas de place au doute, ni à l'équivoque. Jean Jaurès considérait la paix comme le bien suprême et avait à dire à des jeunes gens, citoyens de demain, le fond de sa pensée, il les suppliait de « réaliser enfin le paradoxe de la grande paix humaine, comme leurs pères ont réalisé le paradoxe de la grande liberté républicaine. »

« Si je fais cette citation, c'est pour répondre à quelques lecteurs que mon post-scriptum d'hier avait un peu interrogés parce qu'ils se prirent du plaisir quotidien de lire la Victoire. »

C'est aussi pour montrer quelles bourses la Censure laisse publier en France, sans se soucier de l'effet qu'en peut produire la traduction en pays ennemi.

Mais laissons M. Hervé se lamenter parce que les Allemands pourraient quitter notre pays sans nous prévenir, et jetons un coup d'œil sur la situation.

Un journal, ce matin, écrivait en manchette :

Censuré

Georges CLAIRES.

LIRE DEMAIN l'article de M.

Pierre Brizon

Député de l'Allier

Réservé aujourd'hui par la Censure

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Poincaré et se sont entretenus des affaires diplomatiques militaires et navales.

### A BATONS ROMPUS

Du temps où j'habitais Bécon-les-Bruyères, je faisais fréquemment le trajet de cette localité enchanteresse à la gare Saint-Lazare, en compagnie d'un petit rentier fort âgé et très ratafiné.

C'était un ancien coupeur de poils de lapins qui, dans sa jeunesse, avait eu, comme on dit, la tête près du bonnet.

Poussif et vacillant, il se plaisait à conter ses prouesses d'antan, et il me bourrait la tête, avec dédication, de récits où il se campait soi-même en posture de redoutable batailleur.

Il assaillait son récit d'injures rétrospectives à l'adresse des pauvres diables à qui il avait distribué de terribles horions ; mais, ceux contre qui il pestait le plus véhémentement, c'étaient les badauds qui avaient formé la galerie autour de ses adversaires et de lui.

Il ne pouvait admettre, en effet, que ces gens n'eussent point pris parti dans ses pugilats, et se fussent contentés de marquer les coups.

« Des poltrons, Monsieur, naufrageait-il entre un halètement d'emphylème et un sifflement d'asthme, des pleuteurs, des paltoquets, des « rien du tout ! »

Je note que son parler ne manquait pas d'une élégance légèrement affectée, et acquies dans la lecture des Mémoires de Saint-Simon.

D'ailleurs, j'ignore par quelles voies mystérieuses ce coupeur de poils de lapins s'était rencontré avec les écrits de l'acrimonieux courtois.

« Mais, va-t-on me demander, à quel propos évoquez-vous la silhouette de ce fantôme ? »

Tout simplement, parce que j'ai lu hier, dans l'« Intransigeant », une « Note de guerre » de M. Léon Bailly.

Ce journaliste, comme mon caduc coupeur de poils de lapins, en a après les neutres.

Son tempérament généreux s'insurge contre les peuples qui n'ont pas senti le besoin de descendre dans la lice, et c'est tout juste si sa bonne éducation arrête sur ses lèvres des qualificatifs aussi virulents que ceux dont usait mon antique compagnon de route.

Du reste, si l'on ne les somme pas tout de suite sous les fortes paroles dont il a coutume d'accabler ceux qui sou-

rent son ire, il les prévient qu'ils ne perdront rien pour attendre.

Et si le sort de ces nations, qui ont préféré la paix à la guerre, n'est pas incontinent réglé par M. Bailly lui-même, c'est que le futur congrès de La Haye s'en chargera. Voici d'ailleurs les termes dont se sert le directeur de l'« Intransigeant » pour leur annoncer ce qui leur est réservé.

« Les neutres au Congrès ? Non, nous n'en voulons pas. Le sort des neutres pourra être réglé ou modifié par le traité, mais ils n'auront pas plus à y prendre part qu'ils n'auront contribué à l'effort de guerre. »

Si mon coupeur de poils de lapins n'a pas exhalé son dernier souffle, et si cela est tombé sous ses yeux lith-

gnotants, il a dû éprouver une joie profonde.

« Ah ! a-t-il pensé, ces gaillards-là s'imaginent qu'en se tenant hors de la bagarre, ils ne courraient aucun risque. Eh bien, on leur fera payer leur part des pots qu'ils n'auront pas cassés. Ce sera juste et ça leur apprendra ! »

Que si, par hasard, il est mort, il doit y avoir, dans le monde, d'autres vieux Fier-à-bras que l'avertissement de M. Bailly aux neutres comble d'allégresse.

C'est, du reste, afin qu'il ne leur passe pas inaperçu que je lui accorde la modeste publicité dont je dispose.

Monsieur BADIN.

### L'Heure Balkanique

M. Gustave Hervé, proposé pour la durée de la guerre à l'entretien de la saine gâtée nationale, terminait, hier, le plus hilarant des articles par ces déclarations aussi solennelles que formidables :

« Il est tellement certain qu'on percera les Allemands sur notre front, il est tellement sûr que leur intérêt est de se replier sur la Meuse, s'ils le peuvent, qu'on fera bien de les surveiller de plus en plus près, le jour où ils auront perdu leur troisième ligne de positions, de peur qu'ils ne nous jouent le tour, une de ces belles nuits, de déguiser sans tambours ni trompettes. »

« Si je fais cette citation, c'est pour répondre à quelques lecteurs que mon post-scriptum d'hier avait un peu interrogés parce qu'ils se prirent du plaisir quotidien de lire la Victoire. »

C'est aussi pour montrer quelles bourses la Censure laisse publier en France, sans se soucier de l'effet qu'en peut produire la traduction en pays ennemi.

Mais laissons M. Hervé se lamenter parce que les Allemands pourraient quitter notre pays sans nous prévenir, et jetons un coup d'œil sur la situation.

Un journal, ce matin, écrivait en manchette :

Censuré



front russe. Le but de la résistance opiniâtre de l'armée de von Bohmer, sur le Zichen-Lipsa, est évidemment de maintenir les Russes le plus loin possible de Halicz.

### Sur le front italien

LES PERTES AUTRICHIENNES

Londres, 19 août. — On mande de Rome au Daily Telegraph que, d'après des informations de source autrichienne, plusieurs bataillons de landsturm autrichien ont été envoyés en Serbie, Monténégro, Albanie, Prague, Budapest, Vienne et d'autres villes importantes, pour être exposés sur le front italien où les pertes autrichiennes sont véritablement effrayantes. — (Information.)

Le BONNET ROUGE parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais. Pour trouver tous les soirs le BONNET ROUGE chez soi, il n'en coûte qu'un louis par an.

### Petites Nouvelles

France. — La ville de Marseille a été choisie comme base de la nouvelle marine marchande belge.

— La récolte s'annonce cette année en France meilleure que la précédente. M. Méline l'assure au comité agricole de Remiremont.

— En clôture de la première partie de sa session, le Conseil d'arrondissement de Verdun adresse l'impression de sa vive admiration à l'armée française.

### On a quêté pour les poilus...

On a quêté pour les poilus et la quète, grâce au dévouement de tous, a permis de mettre à la disposition de M. le ministre de la guerre, qui lui-même la mise à la disposition de M. le général commandant en chef une somme d'un million et demi de francs.

Nous ne doutons pas une minute qu'un bon emploi ait été fait de cet argent destiné à être réparti en secours aux poilus par le ministère de la guerre. Nous demandons seulement qu'on nous dise comment, par qui et à qui ces secours ont été distribués.

### Les Combattants DE L'ARRIÈRE

Par qui, à qui et comment, ont été répartis les fonds de la Journée du Poilu ?

### Les Combattants DE L'ARRIÈRE

La nouvelle, vraie ou fausse, d'une nouvelle visite pour les réformés et exemptés n'a pas été sans soulever quelque émotion dans tous les cercles industriels et commerciaux de France.

Certes, on admet que l'Etat-major et le gouvernement puissent être obligés de chercher à renforcer les effectifs que le Parlement a mis à leur disposition. Justement parce que l'on sent un peu partout qu'on arrive à la fin de la prodigieuse partie, on comprend que ceux qui ont la responsabilité des affaires publiques ne veuillent négliger aucune ressource. Mais il conviendrait précisément de ne pas agir avec trop de hâte.

Puisque les civils se plaisent à vanter les services rendus par les militaires, on permettra bien à un militaire de souligner le rôle guerrier des civils.

Un effort immense a été fait en France pour réorganiser la vie économique du pays, et préparer l'après-guerre. Financiers, industriels, commerçants rivalisent actuellement d'ardeur pour faire que, quelle que soit l'issue militaire du drame, la France ne se retrouve pas épuisée et désarmée. Et précisément au moment où se prépare un nouvel emprunt, il serait particulièrement maladroite de désorganiser encore une fois, par une mesure mal étudiée et d'un rapport relatif et discutable, la vie intérieure du pays.

Pour gagner quelques milliers de soldats médiocres, on risque de provoquer des complications considérables et de désorganiser des services importants.

Le pays a besoin de vivre. C'est pour qu'il vive que des milliers d'hommes ont généreusement tout sacrifié, et il semble que les efforts du gouvernement devraient tendre plutôt à renforcer la vie intérieure du pays en renvoyant à la tête de leurs entreprises les hommes indispensables à la réorganisation du travail national, qu'à retirer encore ceux dont l'effort continu a déjà donné de brillants résultats.

D'ailleurs, la question est une question parlementaire ; c'est au Parlement qu'il appartient de juger et de décider. On ne permettra seulement de noter qu'au point de vue strictement militaire, le gain que l'on pourrait trouver à la suite de la visite des exemptés et des réformés serait loin de compenser la désorganisation qui s'ensuivrait à l'arrière.

La France ne doit pas se battre seulement dans les tranchées. Elle doit se battre sur tous les fronts : financièrement, commercialement, industriellement, il est aussi des victoires à remporter, des victoires indispensables, des victoires vitales.

Qu'on y songe.

Général N.

### LA NOUVELLE VISITE des réformés et exemptés

D'abord timidement annoncée, puis démentie, puis reprise à nouveau, et elle n'a pas été sans causer dans le pays, depuis 48 heures, une certaine émotion. De plus autorisés en tireront les conséquences qu'elle comporte et exposeront au Parlement et dans la Presse les raisons militaires et politiques de cette mesure. Qu'il me suffise aujourd'hui, dans ma tâche d'informateur, de préciser les intentions du gouvernement, difficiles à saisir à travers les notes contradictoires des journaux.

Il ne saurait être question pour le gouvernement de décréter une nouvelle visite des réformés et des exemptés. Le message est d'essence parlementaire et le projet doit être ratifié par les deux Chambres, sanctionné par le vote des deux Assemblées.

Le ministre de la guerre peut seulement, en l'état actuel, prendre l'initiative du projet.

Il est exact, d'autre part, qu'il a envisagé le dépôt de ce projet. La question n'est pas nouvelle. Elle avait déjà été inspirée par ses bureaux, au général Gallieni, du temps où il était ministre de la guerre.

Le général Rogues n'a donc eu qu'à ordonner de faire continuer l'étude qui avait été commencée par le Service de Santé.

Le projet prévoit la visite des réformés et des exemptés d'avant la guerre et qui ont été maintenus dans leur position par les Conseils de réforme fonctionnant depuis les hostilités, c'est-à-dire de tous les exemptés et réformés qui n'ont été examinés pendant la guerre, que par un conseil de réforme.

Voilà le projet. Tout le reste n'est qu'une interprétation personnelle de journalistes qui, pour pallier à l'effet de cette mesure, ont recherché à l'atténuer. C'est ainsi que certains annoncent que les classes de la territoriale seraient libérées de cette nouvelle visite. D'autres déclarent que n'y seraient astreints que les hommes examinés antérieurement au mois d'avril 1915.

C'est possible, mais à l'heure actuelle, ni le projet ministériel, ni l'étude faite par les bureaux de la guerre ou du service de santé ne prévoient de telles dispositions.

Il est évident que le projet sera amendé par la Chambre ou par le Sénat quand il viendra en discussion, mais il peut l'être dans ce sens comme dans un autre. Il peut aussi, il est vrai, n'être pas voté du tout.

« Le Journal » dit ce matin que le ministre de la guerre soumet son projet de loi au Parlement, il faut compter un délai de trois mois avant que les Chambres aient statué et ajouté le « Journal », en admettant que le Parlement soit favorable, ce n'est donc guère avant le mois de décembre que les réformés seraient appelés à subir un nouvel examen médical.

La rentrée des Chambres est fixée au 12 septembre prochain et si le projet était déposé à cette date la procédure parlementaire permettrait de le faire aboutir beaucoup plus rapidement que ne se l'imagine notre confrère. Seulement le gouvernement sait quelles perturbations la visite des réformés va causer dans la vie économique du pays et dès le 12 septembre les Chambres vont être appelées à se prononcer sur la question du nouvel Emprunt National.

Le moment serait donc mal choisi pour faire coïncider les deux projets qui sont, hélas ! contradictoires. Ne sont-ce pas, en grande partie, des réformés qui contribuent par leur travail, à assurer la production et l'expansion économique de la Nation tandis que de plus valides résistent aux assauts meurtriers de l'envahisseur ?

JACQUES LANDAU.

### La Bataille pour la Paix

LES BUTS DE GUERRE ET LA SOCIAL DÉMOCRATIE

Le Comité directeur de la social-démocratie allemande vient de publier le manifeste suivant, qui a paru en même temps dans toute la presse socialiste allemande.

« Camarades, Deux années funestes se sont écoulées. Encore toujours, le terrible écoulement de la guerre court à travers le monde, répandant sans pitié le massacre et l'incendie. Des millions de vies humaines florissantes sont anéanties, beaucoup d'espérances, d'incommensurables valeurs de culture ont été détruites. »

Cette guerre qui ravage la terre et les forces des peuples, ce malheur le plus terrible qui ait jamais affligé l'humanité civilisée ne doit-il pas prendre fin ?

Seule la conscience de mener une guerre de défense, imposée à l'Allemagne par les puissances adverses, a fait naître chez nos camarades sous l'uniforme héroïque esprit de sacrifice et le courage tenace grâce auxquels ils ont résisté à l'assaut des armées ennemies. C'est pour la sécurité du pays, pour son indépendance politique, pour la possibilité de sa vie économique que le peuple allemand se bat et souffre, mais non pas pour la réalisation d'un plan de conquête d'aucune sorte. »

Lorsque, le 4 août 1914, les représentants de la social-démocratie au Reichstag, fidèles à leurs principes, approuvèrent la défense du territoire et votèrent les crédits nécessaires à un tel but, ils déclarèrent en même temps :

« Nous réclamons qu'aussitôt que le but de sécurité sera atteint, et que les adversaires seront disposés à faire la paix, on mette fin à la guerre par une paix qui rende possible l'amitié avec les peuples voisins. »

La fraction social-démocrate du Reichstag a sans cesse formulé à plusieurs reprises la même déclaration. Elle a toujours été déclarée par elle-même, et elle a toujours été soutenue par les fractions parlementaires de la gauche.

« Nous ne sommes pas des hommes de guerre, nous sommes des hommes de paix. Nous ne sommes pas des hommes de conquête, nous sommes des hommes de défense. Nous ne sommes pas des hommes de violence, nous sommes des hommes de justice. Nous ne sommes pas des hommes de haine, nous sommes des hommes de fraternité. »

« Nous ne sommes pas des hommes de guerre, nous sommes des hommes de paix. Nous ne sommes pas des hommes de conquête, nous sommes des hommes de défense. Nous ne sommes pas des hommes de violence, nous sommes des hommes de justice. Nous ne sommes pas des hommes de haine, nous sommes des hommes de fraternité. »

« Nous ne sommes pas des hommes de guerre, nous sommes des hommes de paix. Nous ne sommes pas des hommes de conquête, nous sommes des hommes de défense. Nous ne sommes pas des hommes de violence, nous sommes des hommes de justice. Nous ne sommes pas des hommes de haine, nous sommes des hommes de fraternité. »

« Nous ne sommes pas des hommes de guerre, nous sommes des hommes de paix. Nous ne sommes pas des hommes de conquête, nous sommes des hommes de défense. Nous ne sommes pas des hommes de violence, nous sommes des hommes de justice. Nous ne sommes pas des hommes de haine, nous sommes des hommes de fraternité. »

« Nous ne sommes pas des hommes de guerre, nous sommes des hommes de paix. Nous ne sommes pas des hommes de conquête, nous sommes des hommes de défense. Nous ne sommes pas des hommes de violence, nous sommes des hommes de justice. Nous ne sommes pas des hommes de haine, nous sommes des hommes de fraternité. »

ment l'Allemagne et ses alliés. Pour cela ils se basent sur leur inébranlable confiance dans le nombre plus grand des populations et dans les ressources des pays de l'Entente.

Il est indubitable que la volonté de paix, aussi impérieuse chez les peuples adverses qu'en Allemagne, est affaiblie et refoulée lorsque, parallèlement aux chauvins et aux politiciens de conquête des pays de l'Entente, en Allemagne aussi, des cercles influents établis dans des buts de guerre et propagent des plans de conquête qui doivent nécessairement exciter les peuples de ces pays à la résistance la plus acharnée.

Pour ces raisons, le moment semble venu pour le peuple allemand de prendre position librement sur les conditions de la paix. Il est de ces plans de conquête, dont la réalisation créerait les germes de nouvelles guerres, et qui ne sont que trop propres à prolonger le conflit actuel.

La levée de l'état de siège, réclamée depuis longtemps par le parti socialdémocrate n'a pas en elle-même la permission de discuter librement les buts de guerre n'a pas non plus été accordée jusqu'à présent. Et malgré cela les désirs annexionnistes de certains cercles sont sans cesse parvenus à la connaissance du public et ont été exploités pour influencer l'opinion populaire dans les pays ennemis.

Maintenant que le 1er août dernier on eu lieu dans de nombreuses villes allemandes des réunions du « Comité national pour une paix honorable », réunions au cours desquelles la plupart des orateurs ont discuté des buts de guerre, résumés dans un sens annexionniste, c'est le devoir impérieux du gouvernement de permettre d'une façon générale la libre discussion des buts de guerre. Nous avons pour cela réclamé de nouveau, de façon pressante, dans une pétition adressée au chancelier, l'autorisation de discuter librement des buts de guerre.

Nous invitons les groupes régionaux du parti à organiser prochainement des réunions publiques où il sera pris position à l'égard des buts de guerre et de paix. Nous les engageons également à se préparer à faire signer une pétition dans laquelle sera réclamée une paix qui rende possible l'amitié avec les peuples voisins, et qui assure à notre pays l'intégrité territoriale, l'indépendance et la liberté du développement économique.

Le Comité directeur de la social-démocratie allemande.

Berlin, le 11 août 1916.

UN JOURNAL EN PENITENCE

Berlin, 10 août. — (Du correspondant particulier du « Bonnet Rouge »)

Le militarisme allemand continue à faire des siennes et à prendre des mesures d'oppression contre les socialistes sincères qui veulent élever la voix.

N'osant interdire complètement la publication d'un journal socialiste, qui était l'organe hebdomadaire de l'« Arbeiter Bildungs Verein », le ministre de la guerre en a interdit l'envoi à l'étranger.

Le directeur, à ce sujet, a écrit à ses abonnés neutres la lettre-circulaire que nous traduisons ci-après :

Berlin, 3 août 1916.

Cher Monsieur ou Madame,

Au sujet de votre abonnement à l'organe de l'« Arbeiter Bildungs Verein », nous désirons vous informer qu'en conformité avec les instructions reçues du ministère de la guerre, dans lesquelles on nous informe qu'il n'est pas considéré comme recommandable l'envoi d'exemplaires de notre journal à l'étranger, nous ne pouvons plus envoyer ce journal, d'accord avec les conditions de votre abonnement et vous vous adresserons afin de vous épargner toute correspondance inutile que pourrait vous causer la réception du journal.

Veillez agréer, etc.

Cette lettre se passe de commentaires. Elle montre bien l'état d'esprit militariste outrancier qui règne en ce moment chez nos ennemis et pour la suppression duquel — ainsi que l'a dit si excellemment ces jours derniers, notre généralissime — se battent les Alliés.

UN MEETING INTERDIT

Amsterdam, 19 août. — La « Gazette de France » annonce que la police a interdit, à Léna, un meeting que le parti social-démocrate avait organisé pour présenter une pétition en faveur de la paix au chancelier de Bethmann-Hollweg. — (Havas).

S'abonner au BONNET ROUGE, c'est s'assurer contre la réaction.

Bibliographie

Les livres reçus

The Sinn Féin Rebellion as I saw it, par Mrs Hamilton Norway, London, Smith Elder.

Political and Literary Essais (3e série), par Lord Cromer, London, Macmillan.

The slavs among the nations, reprinted from The Nation hebdomadaire, of 15th March, 1916, published by The Czech National Alliance in Great Britain.

What is Coming, par H.-G. Wells, London, Cassell, edit.

Modern English Illustrated Dictionary, par P. Brown, London, W. & A. H. Thurston Peck, London, Lloyd's News, edit.

ished by The Czech National Alliance in Great Britain.

What is Coming, par H.-G. Wells, London, Cassell, edit.

Modern English Illustrated Dictionary, par P. Brown, London, W. & A. H. Thurston Peck, London, Lloyd's News, edit.

BANQUE DE FRANCE

Vente de titres à Londres

Prêts de titres à l'Etat

Les services installés par la Banque de France pour recevoir les dépôts de titres prêtés à l'Etat des ordres de vente de titres à Londres, sont ouverts tous les jours sans interruption de séance, de neuf heures à quatre heures.

En dehors des titres compris dans la liste très variée des valeurs pouvant être prêtées à l'Etat, qui donnent aux prêteurs une bonification de 25 à 100 du revenu annuel, beaucoup d'autres peuvent être vendus à Londres, en assurant aux vendeurs un bénéfice spécial résultant du change :

Fonds d'Etat (Japonais, Russes, etc.), Valeurs industrielles (Couchouche, pétrole Royal Dutch, Shell Transport, etc.), Mines d'or (De Beers, Laurium, Nitrate, etc.).

La Banque de France prend à sa charge les frais d'envoi et d'assurance des titres qui peuvent être négociés à Londres, même non revêtus du timbre français.

La Banque de France adresse gratuitement à toute personne qui lui en fait la demande, la liste des principales valeurs négociables en Angleterre et celles des titres pouvant être prêtés à l'Etat.

POUR LA GUERRE

L'Action Financière

L'unité d'action des alliés donne d'importants résultats sur tous les fronts et chaque jour il faut continuer à augmenter notre pression sur l'ennemi, il faut le dépasser et le surpasser par notre matériel de guerre.

Nous avons dû engager des dépenses considérables, et toujours, nous devons accroître notre action financière pour « gagner la guerre ».

Ces sont les disponibilités que nous avons prêtées à l'Etat qui nous ont permis de doter nos armées de tous les engins nécessaires, et c'est encore l'argent (le nerf de la guerre) qui permettra d'entretenir ces engins de la perfectionner, d'en augmenter utilement le nombre.

Transformons donc les fonds dont nous pouvons disposer en Bons de la Défense Nationale, exemples d'impôts. Nous pouvons y souscrire dans tous les bureaux de la Banque de France, à tous les guichets des postes, chez tous les percepteurs, receveurs des finances et trésoriers généraux, etc.

Si nous préférons un placement à plus long terme, les obligations de la Défense Nationale sont là qui nous offrent un rendement sensiblement supérieur, net d'impôt également.

Souscrivons toujours, de plus en plus. Renouvelons les Bons vendus à échéance. Agissons sans tarder !

Tribune du Lecteur

Pour la préparation de l'emprunt

Monsieur,

Au moment où le gouvernement va faire appel à nouveau à l'épargne pour souscrire à un nouvel emprunt, permettez-moi de vous exposer un moyen de contribuer à la réussite de notre mobilisation financière.

Il est certain que pour mener à bien cette opération, la plupart des employés de banque appartenant au service auxiliaire, seront mis en sursis, ainsi qu'il a été fait il y a un an. Mais une catégorie a été oubliée : les employés des Compagnies d'Assurance.

On a perdu de vue que les cotisations ou primes comprennent un chiffre d'impôts pouvant atteindre 15 p. 100 en assurance incendie principalement. Il est facile de voir par la quelle énorme somme perd le Trésor public en ne permettant pas aux Compagnies d'Assurance d'opérer plus largement le recouvrement total ou partiel de leurs primes, recouvrement devenu très difficile par le manque de personnel compétent.

En outre, il ne faut pas oublier que toutes les ressources disponibles des Compagnies sont actuellement employées, et ce, de façon absolue, en bons et obligations de la Défense Nationale.

Par un rapide aperçu — qui pourrait être plus minutieusement développé — il est facile de voir quels importants bénéfices l'Etat tirerait de la mise en sursis des quelques milliers du monde de ces assurés, dont la profession se rapporte tant de celle des employés de banque.

Pour un groupe d'assurés, A. LEMOINE.

Aux Écoutes

Le Val-des-Douleurs

Une lourde grille. Un étroit couloir qui paraît s'enfoncer dans l'épaisseur d'un mur énorme. Une grille barbotante aux soulevements martelés. Nous sommes, le premier aspect n'a rien qui séduise et qui charme.

Jadis, cet édifice était un monastère. Il n'a pas oublié son antique destination, et le visiteur qui se risque à franchir la haute enceinte, est saisi tout de suite d'une impression violente d'isolement, de contact perdu sans retour avec le monde extérieur.

Cependant, quand on s'aventure en ces vastes jardins dont les fondations roussissent au souffle chaud d'un mois d'août impéniel, on est imprégné malgré soi de cette indulgence apaisante que distille d'ordinaire la bonne nature, même éduquée par la main des hommes.

Mais, que le regard se fixe sur les grises capotes de malades qui s'essaiment au hasard des allées, et l'angoisse vous prend, indicible.

Là, devant, derrière, partout, ce qui de la guerre a mordu, trépidé, lacéré, déchiré, que d'horribles blessures, impitoyables, toutes les lamentables et héroïques victimes du plus injuste Destin. Hélas ! Comment en parler ? Leurs plaies ne sont-elles pas un fait assez lourd assez douloureux, et faut-il encore les aller fouiller d'une curiosité indiscrète ? Le silence n'est-il pas l'hommage le plus ému que nous possédions leur offrir ?

Mais, que de fois nous nous offrons, un enseignement se dégage.

La guerre se fait trop vite oublier de ceux qui ne sont pas appelés à la vivre. Or donc s'est enfiée la compassion des premiers jours pour les blessés, les mutilés, les infirmes que nous croisons dans les rues, au hasard des rencontres ? Elle ne s'éveille plus que dans l'âme de quelques âmes sensibles, et leur nombre a d'abord stupéfié, puis accablé. Maintenant le cœur de la foule, trop fréquemment sensibilisé, est devenu presque indolore.

Il faut aller en l'un de ces vastes hôpitaux où palpité une portion de cette huma-

nilé pitoyable pour que l'ordre des sentiments humains se rétablisse en son plan normal et que surgisse à nouveau, dans son intégrité tout l'horrible de la guerre.

Il est bon, à l'angoisse et aux larmes confuses, de célébrer les vertus épiques, surtout lorsqu'il n'en coûte que quelques phrases d'apaisant oubliement écrites dans un mouleux fauteuil. Mais la tâche devient plus malaisée en présence de ceux qui payent ces discours pompeux d'un prix souvent plus lourd que leur vie même, je veux dire le sacrifice de ce pouvoir de sauvegarder la vie sans lequel elle n'est qu'un insupportable fardeau.

Monsieur Barrès, il est des pèlerinages nécessaires. Celui du Val-des-Douleurs est de ceux-là. Puissions-nous le faire quelquefois. C'est la grâce que je vous souhaite... pour vous, et, n'oubliez pas, pour nous.

— Jacques JANIN.

Voici les chais, à présent, qui deviennent entassés. Après les hommes, les chiens, puis les chats. Cela devient inquiétant.

Dans l'Isère, à Saint-Aupré, quatorze personnes ont été mordues par un félin ayant perdu la raison. Il souffre décidément, un mauvais vent souffle dans la cage des chiens.

Faite, qui fut poète à ses heures, a dit de vous, ô chais :

Dans votre cœur tranquille et dans vos larges yeux, O vénérables chais, la sagesse est innée ; Votre roset sans fin près de la cheminée Est l'écu bourgeonnant d'un rêve harmonieux. Quand vous vibrez d'un air, comme d'orgues, Vous vous roulez en boule, avec prédestination, Vous laissez les soucis à la rampe d'acier, Qui labourent la terre et qui sondent les cieux.

Ne la mordez pas, au moins, cette pauvre race damnée, animaux qu'ont chantés les poètes.

Les Amis du Mont Saint-Michel s'émouvent.

Le Mont s'ensable avec une rapidité prodigieuse. Cette rapidité proviendrait de la

Grand Concours des Lois Sociales

Organisé par "LE BONNET ROUGE"

Sous le patronage de MM. Léo BOURSSOU, député des Landes, membre de la Commission du Suffrage universel ; J.-L. BRETON, député du Cher, président de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales ; Victor DALBIEZ, député des Pyrénées-Orientales, membre de la Commission de législation fiscale ; Pierre LAVAL, député de la Seine, secrétaire de la Commission de la législation civile et criminelle ; LEVASSEUR, député de la Seine, vice-président de la Commission du Commerce et de l'Industrie ; Jean LONGUET, député de la Seine, secrétaire de la Commission de la législation civile et criminelle ; Louis MARTIN, sénateur du Var, membre de la Commission des Affaires étrangères ; VALIERE, député de la Haute-Vienne, membre de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts.

Huitième liste des Lois

Les moyens de favoriser la repopulation

L'appauvrissement de la natalité constitue pour un peuple un grave danger. Les législateurs doivent rechercher les moyens d'y remédier.

Il ne peuvent obtenir des résultats qu'en accordant des primes aux parents de familles nombreuses ; ils doivent mettre tout en œuvre pour obtenir des résultats.

Les études faites sur ce sujet montrent qu'il est temps d'agir.

La guerre, en causant de grands vides, rend le problème encore plus complexe ; mais le Parlement peut, en votant des lois appropriées, porter remède au mal.

Cette loi serait une loi sociale du plus grand intérêt.

L'Assainissement obligatoire des logements insalubres.

Le problème de l'habitation, rendu délicat par suite de l'augmentation constante du prix des loyers se complique de la grosse question des logements insalubres. Il est manifeste qu'aucune loi existante ne permet — à part de très rares exceptions — au service d'hygiène d'obliger les propriétaires à assainir leurs immeubles. Il en résulte une mortalité considérable dans certains quartiers de grandes villes. Une loi de coercition devient donc nécessaire. Le Parlement doit décider que tout immeuble contenant des logements insalubres, soit par suite de vétusté, soit par suite d'absence de cube d'air nécessaire pour assurer la respiration des personnes qui l'habitent, devra être mis en état dans un délai maximum de trois mois.

Si cette opération n'était pas réalisée ou l'était d'une façon insuffisante, l'immeuble serait déclaré inhabitable et deviendrait propriété de la commune, uniquement pour le terrain. Celle-ci serait mise dans l'obligation de construire un immeuble à petits loyers. La mise en application d'une loi de cette nature permettrait de procéder à l'assainissement des villes et à l'abaissement de la mortalité.

construction de deux digues, qui n'ajoutent rien à la beauté du paysage, et qui, au contraire, favorisent les apports de sable.

Puis, il y a des chaînes entre les sociétés féminines d'élevage. Puis on manque de main-d'œuvre. Puis d'autres préoccupations secouent le monde. Puis aussi, la comme ailleurs, on hésite à faire travailler les prisonniers allemands, qui seraient admirablement employés à de telles besognes.

Et le Mont Saint-Michel disparaîtra peu à peu, mangé par l'apport toujours montant des sables. Et l'on pleurera, quand il sera trop tard, sur le Mont disparu.

« Glané dans l'Echo de Paris et dans l'Action française, cette annonce alléchante :

CONNAISSANCE. Jeune fille de haute aristocratie, catholique, très jolie, sentiment fortunée pour une personne orpheline ind. mais excolement rép. et vivant avec parents, dés. connaître jeune homme sérieux de la même société, de 30 à 35 ans, cat. sérieux, présentant bien, de n'importe quelle nation, en vue mariage. Ecrire avec détails aux init. X... etc.

« Quelle aubaine, pour un camelot du Roi... de Prusse... »

Ce qu'il faut dire, à qui nous empruntons cet écho, l'intimité : « L'Amour neutre ».

Une dame, de corpulence plutôt exagérée, débute la taille enroulée d'une quantité de volants. Elle est pu employer toute cette étoffe à rallonger quelque peu sa jupe qui est courte, avec hardiesse.

Deux soldats, frais débarqués, contemplant, l'air béat, la dame et sa toilette. Elle passe auprès d'eux, alors qu'ils continuent un débat.

— Je te dis que si... — Moi je te dis que non. — La dame, souriante, intervient.

— Vous avez besoin d'un renseignement mes amis ? — Oh ! oui, madame, répondit l'un d'un air naïf, mais on osera jamais vous le demander.

Mais si, c'est un plaisir de renseigner les polles, vous voulez, dit-elle.

— Alors, madame, puisque vous êtes si gentille, reprend l'autre, vous pourriez pas nous dire si quand on revendra les femmes seront aussi mal foutues qu'à présent ?

Poste restante

On ne s'embête vraiment pas à lire les copieuses chroniques de M. Abel Herment sur la vie à Paris. La dernière traite de mode. On y trouve des formules dans ce goût : « Les bas d'une veuve ne peuvent être que noirs et les jours à propos des veuves plus que légers, ces bas : Henri Lavedan, qui a écrit un si joli dialogue de guerre sur la cheville, en aurait voulu écrire une des reprises, s'il avait rencontré dimanche, sur le boulevard, cette veuve inconsciente. Il aurait dû changer son titre, la cheville, et monter un peu plus haut ! Et c'est dans le Temps, journal grave et familial, qu'on peut lire ces choses-là.

Dans le Petit Messager des Arts nous lisons une page curieuse sur les Jardins d'Artistes. Elle est remplie d'idées et de points de vue originaux qui seraient intéressants de voir reproduire. L'art du jardin est, en effet, de ceux qui devraient être les plus populaires et il faut savoir gré à M. Jean Vianin-Brunet, l'horticulteur-collecteur, l'écrivain avisé, qui a écrit cette page en préface à une exposition de son livre déjà connu et réputé, Peintres et Jardiniers, de s'employer tant par la plume que par l'exemple, à proposer la création de cette œuvre d'art à la portée de tous les mondes — surtout en province — qu'est un beau jardin.

Le n° d'août de Pages d'Art est consacré au peintre vaudois François de Ribaucourt, et l'on y voit une très belle reproduction en détails de la célèbre frise de cet artiste : Le Cortège nuptial, une des œuvres les plus remarquables de l'école suisse moderne. Cette frise, qui fut exécutée pour le musée de sculpture d'Elberfeld, intéressera particulièrement les admirateurs de la sculpture.

Dans le même numéro, un conte spirituel d'actualité de l'écrivain genevois Schaffelberger, des poèmes d'Henry Spies et de V. Grandjean.

Le numéro 2 de l'Accuse, que publie notre confrère Robert Louis, vient de paraître. Il est à peine blanchi par la Censure et contient d'excellentes chroniques qui valent d'être lues.

Les Réunions

SYNDICATS

Desinateurs, commis. — A 20 h. 30, à la permanence, Bourse du Travail.

Limoniers-restaurateurs. — Au siège ; conseil et contrôle, à 4 heures. Ordre du jour : La prochaine assemblée générale.

Charpentiers en bois. — A 20 h. 30, réunion générale, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau. Examen de la situation.

REUNIONS DU DIMANCHE

Syndicat du bâtiment. — Cimentiers, maçons d'art et leurs aides. — A 9 h. du matin, salle Bagny, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau. grande réunion corporative.

Mcconnachie-pierre. — Démolisseurs. — Assemblée générale à 9 h. du matin, salle des conférences, premier étage, Bourse du Travail.

Basilien, réserviste, 106<sup>e</sup> infanterie, 2<sup>e</sup> bataillon, 3<sup>e</sup> compagnie, secteur 213, Maro Oriental, via Colomb-Béchar.

COMPTOIR CENTRAL du Ferro-Corium, pierres et tout, n° 6, r. Riv. Armand, Four ards, n° 11, Crayons. Encre, 30 à 30 r. la Grosse, 2, 3 r. du Pap. et du Catal. Gilbert, 16, rue Saint-Mar, P. R.

ISRAËLITE, très bonne famille, désire mariage avec monsieur ou jeune homme sérieux. Agence d'habitant, rue de Valenciennes 1344, bureau du journal, 14, rue Drouot.

MONSIEUR, parent de jeune fille sérieuse, 24 ans, recherche jeune homme sérieux, travailleur, pour mariage. Ecrire à M. Camille, au journal, 14, rue Drouot, Paris.

COURS ET LEÇONS

INSTITUTION emmené à la campagne pendant les vacances, des élèves des deux sexes, de 7 à 12 ans, 2 heures d'étude le matin, excursions l'après-midi. S'adresser à 4, rue Carrel.

VEUF, prof. de piano, diplômé, métr. du Conservatoire, donn. leçons. Donner égal. leçons de français ou accepterait place de secrétaire, prix de franc 50. Mme Furt, 35, boulevard Bonne-Nouvelle 62.

OURS ET LEÇONS particulières au mois, au cachet. Exécution des devoirs scolaires et devoirs supplémentaires : 19 fr. par mois, pour élèves des deux sexes. Se charge d'enfants en retard. Prend des demi-pensionnaires : 4 fr. par Carol (en face la mairie du 15<sup>e</sup>).

PIANO. — Leçons par élève du professeur Léon Chastelain. — Élémentaire, supérieur, accompagnement, déchiffrement première vue. — Mile Lawrence, 57, avenue Mozart, Passy.

LEÇONS de piano et de mandoline à domicile. Ecrire : Mme Deroué, 17, rue Berthollet, Paris.

DIVERS

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES et lentilles à projections. Catalogue franco. Ch. Voltaire, 14, rue de Valenciennes, Paris.

TAILLEUR travail à façon. Transformations et réparations. Prix modérés. Dolige, 29, rue Serpandini, et 42, rue de Valenciennes.

POULX des régions envahies, sans aucun médicament, en 24 heures. Ecrire à M. J. B. rue de Valenciennes, 14, Paris.

VEUF, 60 ans, belge, 22 ans, serait reconnaître à sa famille, serait reconnaissant à personne qui lui envoie des nouvelles de sa famille depuis plus de deux ans. Ecrire : M. B. rue de Valenciennes, 14, Paris.

PERSONNE de piano et de mandoline à domicile. Ecrire : Mme Deroué, 17, rue Berthollet, Paris.

A VENDRE de suite, 20 francs, petite chambre genre Lovelock, 213, avenue Niel.

REFORME de la guerre, 35 ans, désire reconstruire sa famille, serait reconnaissant à personne qui lui envoie des nouvelles de sa famille depuis plus de deux ans. Ecrire : M. B. rue de Valenciennes, 14, Paris.

SOLDAT sans famille, serait reconnaissant à personne qui voudrait correspondre avec lui. Charles

Seigneurs, découpeurs, mouturiers à la mécanique. — A 15 h., salle de l'Union des syndicats, 32, rue Grand-Cœur, Brest, révisé des travaux du conseil depuis la dernière A. G. ; discussion sur l'admission de nouveaux adhérents (proposition de Courbevoie) ; compte rendu du congrès de l'Union ; collations ; compte rendu du trésorier ; questions diverses (main-d'œuvre féminine).

Opticiens. — A 14 h., salle des commissions, 34 étages, Bourse du Travail, assemblée générale.

Sous-comité des P.T.T. — A 15 h., grande salle de l'Union des syndicats, 32, rue Grand-Cœur, Brest, grand meeting. Ordre du jour : vie chère, loyers, relèvement des A.T., affectations plus rationnelles des sous-agents mobilisés. Orateurs : G. Ciel, secrétaire administratif ; vie chère et traitements ; Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T. ; Cachin, député ; Bordères, secrétaire général ; droit syndical, poste aux armées ; Grossier, député, membre de la commission du budget. Tous les députés des commissions du budget, des postes et de l'armée sont invités.

PARTI SOCIALISTE

1<sup>er</sup> section. — A 15 h., rue Grégoire-de-Tours, à 20 h. 30, le conseil d'administration. Plus de 200 délégués politiques et sociaux à réaliser après la guerre. Causerie par un camarade de la section.

1<sup>er</sup> section. — A 20 h. 30, 30, rue de l'Hôpital Saint-Jacques, conseil d'administration. Le dernier conseil fédéral et C. N.

1<sup>er</sup> section. — A 20 h. 30, salle Leroy, 156, rue du Château-d'Eau, conseil d'administration. Le conseil national, par MM. Prêt et Delpech. La préparation militaire.

1<sup>er</sup> section. — A 20 h. 30, Maison Communale, conseil d'administration. C. N., et fédérations régionales. 18<sup>e</sup> Grande-Corriente. — Causerie par le camarade Montagnon, à 20 h. 30, 43, rue de Maistre.

30<sup>e</sup> Charonne. — A 20 h. 30, 24, rue de la Rouerie. Socialistes et religieux du caennais.

30<sup>e</sup> Fargueil. — A 20 h. 30, au siège, causerie par un camarade.

Tous les Sports

CYCLISME

Au Parc des Princes. — Un petit changement s'est opéré dans la composition des équipes. Brun, souffrant, n'ira pas à l'épreuve de 100 kilomètres, c'est Al Nefel qui fera équipe avec Sergent, pendant que Masson essaiera de répéter l'habileté du champion en prenant Glocque comme co-équipier.

Le Prix du Souvenir, scratch, 1.333 m., se courra par séries et finales.

Enfin, la renouveau des deux motocyclistes, Moreau et Beaudelocque, ne manquera pas d'être palpitante.

En raison de l'importance de cette réunion, qui commencera à 2 h. 30 précises, il est demandé aux encombrants, les portes du vélodrome ouvriront à 1 heure.

Le brevet militaire des 100 kilomètres. — Cette épreuve organisée par l'U. F. L. est ouverte à tous les cyclistes et jeunes gens des classes 1916 et suivantes. Elle aura lieu demain sur le parcours Champigny-Courbet, Nanterre et retour, et devra être terminée en moins de 5 heures.

Le départ sera donné à 11 heures en haut de la côte de Champigny, sur la route d'Ozoir.

ATHLETISME

C. O. de Paris. — Demain, à 2 heures, sur le piste de la F. S. A. P. F., championnats d'athlétisme.

Programme : 100 m., 800 m., 10 kil. ; hors concours : 2.000 m. Paris R.-V., à 1 h. 30 au siège, 57, rue d'Artois.

Stade Français. — Entraînement à 9 h. et à 5 h., à Saint-Cloud. Distances et concours classiques ; courses de haies.

Critérium d'athlétisme. — Demain, la F. C. A. F. organise sur le piste de Gentilly son critérium annuel d'athlétisme avec les épreuves suivantes : 100 m., 400 m., 500 m., 1.500 m., sauts en hauteur et en longueur, lancer du javal, poids, disque, course d'une heure contre le montre.

NATATION

Critériums de l'U. S. F. S. A. — Cinquième journée, demain matin à 9 h. 30, aux Bains Deligny.

100 m. critérium, 500 m. brasse ; 100 m., 4 nages ; 100 m. hand, water-polo.